

FAPEO

Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement
obligatoire, du canton de Genève

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
le jeudi 2 juin 2016**

Lieu : U.O.G. Amphithéâtre Berenstein, 3,
place des Grottes, 1201 Genève
Heures : de 20h à 22h30

APE membres présentes : Collex-Bossy, Grand-Lancy, Onex-Parc, Onex-Village,
Ouches/Jardin du Rhône, Petit-Saconnex/De-Budé-les Crêts, Plan-les-Ouates, Saint-Jean &
Devin-du-Village, Satigny, Versoix,
membre observateur : Libellules

APE membres excusées : Aïre, Bernex, Corsier, Hermance, Le-Corbusier, Lully-Sézenove,
Pervenches-Montfalcon, Petit-Saconnex

APECO membres présentes : Bois-Caran, Colombières, Coudriers, Florence, Gradelle,
Marais, Renard, Seymaz, Voirets

APECO membres excusées : Drize, Golette, Montbrillant, Vuillonex

Comité FAPEO : Alisdair Menzies, Laurence Miserez, Jacqueline Lashley

Membre du comité FAPEO excusé : Stéphane Proust

Présidence de séance : Anne Thorel Ruegsegger, Secrétaire Générale et Laurence
Miserez Co-présidente

Procès-Verbal : Corinne Pellet

1. Accueil

Anne Thorel Ruegsegger souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole à
Mme Patrizia Tosi et M. Marc Vassant qui vont présenter l'association
Sant »e »scalade.

2. Présentation Sant »e »scalade

L'activité sant »e »scalade consiste en l'organisation d'entraînements, de course à
pied, à l'école primaire pour les enfants de 6 à 12 ans, en vue de la course de
l'escalade. Les entraînements ont lieu durant 8 séances d'une heure par semaine
avec une partie éducation à une alimentation plus saine et in fine une participation à
la course de l'escalade. En 2015, 60 écoles ont participé. Depuis 2 ans, pour pallier
à une diminution de la participation des maîtres de sport, les associations de
parents d'élèves ont pris le relai.

APE St-Jean/Devin-du-Village : une école peut-elle s'inscrire si aucun
n'enseignant n'est disposé à encadrer ?

Marc Vassant : s'il n'y pas de projet dans l'école de la part de la direction ou d'un
enseignant (maître de sport ou titulaire), l'APE peut très bien tenir le rôle de référent.
Une diététicienne pour la partie alimentation ou un maître de sport pour les
entraînements peut venir en soutien dans les écoles. Si c'est le cas la petite

rétribution fournie aux APE, par Sant »e »scalade, est remplacée par la venue de cette personne.

Patricia Tosi : une lettre datée du 6 juin va être adressée à toutes les APE du canton, contenant les informations pour l'inscription et un lien vers le site.

APE Chêne-Bourg : pourquoi le programme sant »e »scalade n'est pas obligatoire dans les écoles ? L'alimentation et l'exercice physique font partie du programme du PER.

Marc Vassant : c'est une activité à bien plaisir qui ne fait pas partie du programme scolaire. C'est un plus.

Patricia Tosi : Cette année les entraînements débuteront le 25 septembre et la course aura lieu le 3 décembre. Depuis cette année 3 cycles d'orientation vont faire partie d'un projet pilote pour que les entraînements soient aussi organisés au cycle d'orientation.

Marc Vassant : la date limite d'inscription au programme est le 14 septembre. Une séance obligatoire d'information aura lieu le 19 septembre à 18h, à Onex, dans les locaux de la DGEO, 5a, ch. de l'Echo.

Patricia Tosi présente le passeport Sant »e »scalade et le distribue à l'assemblée. Il contient le programme d'entraînement et la partie diététique. Chaque élève inscrit en reçoit un. Après chaque entraînement le passeport est tamponné. Si l'enfant a participé à 5 entraînements, il peut se rendre sur le stand de Sant »e »scalade le jour de la course pour y recevoir un petit cadeau. Cela permet un contact avec les enfants et de connaître leur ressenti.

FAPEO : des cycles d'orientation organisent déjà des entraînements.

APECO Florence : oui c'est la cinquième année que l'APECO organise des entraînements avec des enseignants.

Patricia Tosi : quelques autres cycles le font aussi. Ce sont des initiatives individuelles et elles ont motivé le comité à proposer le projet de sant »e »scalade aux cycles d'orientation.

Marc Vassant : le challenge cette année est la participation de 3 cycles et une centaine d'adolescents et d'étendre à d'autres les prochaines années. Une application en lieu et place du passeport, plus adaptée à l'âge des élèves pourrait être attractive. A voir...

FAPEO : si une APECO souhaite participer au programme, elle peut se mettre en contact avec sant »e »scalade ?

Marc Vassant : oui elle sera bienvenue.

Marc Vassant : pour les infos pratiques, le dernier délai pour l'inscription à la course c'est le 4 novembre. Cette année encore l'union maraîchère offre gratuitement les fruits et légumes à chaque entraînement.

APE Onex-Parc : est-ce que vous recommandez un encadrement minimum ?

Marc Vassant : le conseil est de 1 adulte pour 7 à 10 élèves.

FAPEO : les personnes qui encadrent les enfants doivent bien rappeler les conseils de sécurité.

Patricia Tosi : Sant »e »scalade organise aussi des entraînements ouverts à tous, tous les dimanches, dès le 7 août, de 10h à 12h, à Vessy (marche et course).

APE Colley-Bossy : pour parler de la diététique avec les enfants, faut-il être spécialiste ?

Marc Vassant : non le passeport sert de support, les conseils sont basiques.

Patricia Tosi : lors de la séance d'informations une diététicienne sera présente et pourra répondre aux interrogations.

APE Libellules : lors de la séance d'information du 19 septembre, allez-vous expliquer le déroulement d'un entraînement :

Patricia Tosi : oui c'est bien de consulter, auparavant, le passeport ensuite nous serons là pour répondre à toutes les questions.

Marc Vassant : est-ce que parmi les personnes présentes, quelqu'un souhaite témoigner de son expérience ?

APECO Voirets : très belle expérience vécue par mon fils, malgré le fait de ne pas vouloir participer à la course. Il aurait souhaité continuer au cycle.

APE Chêne-Bourg : lors des entraînements, parle-t-on de favoriser les produits locaux ?

Marc Vassant : c'est la diététique qui abordée lors des entraînements, peut-être la provenance est aussi évoquée...

FAPEO : le temps à disposition est trop court pour faire du développement durable.

APE ? : les enfants ne vont pas tous à la même vitesse, comment faire ?

FAPEO : faire des groupes par rapport à la distance à parcourir et les âges. Lors de la circulaire d'inscription des élèves il faut également demander aux parents de s'inscrire pour encadrer les groupes (même si c'est une seule fois).

3. Approbation de l'ordre du jour,

l'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncé.

4. Approbation de l'ordre du PV de l'AD du GAPP du 4 février 2016 et de l'AD de la FAPECO du 21 janvier 2016.

le procès verbal de l'AD du GAPP est approuvé.

le procès verbal de l'AD de la FAPECO est approuvé avec les corrections jointes au présent procès-verbal.

5. Dossiers communs : Rencontre avec la Conseillère d'Etat, les commissions, les conseils d'établissements, la FAPEO.

Rencontre avec la Conseillère d'Etat (3 rencontres sont organisées durant l'année en commun avec la FAPECO et la FAPPO) discussion en rapport avec la politique du département. Lors de cette séance le comité du GAPP et le comité de la FAPECO ont informé la magistrate des points évoqués lors des bilatérales avec la Direction Générale de l'enseignement obligatoire, afin qu'elle nous donne son avis à ce propos.

- **Sorties scolaires et camps** : la nouvelle directive pour le primaire a fait polémique lors de la dernière rentrée scolaire, trop contraignante pour les enseignants. Une longue discussion a suivi, à propos des sorties et des camps, sur leur sens et les inégalités qui existent d'une école à l'autre pour le primaire, le secondaire I et II. La conseillère d'Etat a proposé de créer un groupe de travail avec les parents, les enseignants, les directeurs et le département afin de discuter sur ce thème et d'en revoir les modalités.

- **Le service des remplacements**, le sujet a été abordé suite à des signalements, de la part des parents, de dysfonctionnements.

- **enseignement des langues anciennes**, depuis l'entrée en vigueur du nouveau cycle est-ce que l'enseignement de la langue et de la culture latine en première année, aurait un impact sur le choix de la filière en 10^{ème} année et également plus tard au collège ? C'est encore tôt pour en juger mais ce ne serait pas le cas. Néanmoins, il existe globalement une petite diminution des inscriptions en latine. L'information transmise aux élèves a aussi été abordée. Elle existe de plusieurs manières : les collégiens visitent les élèves du cycle pour parler de leur expérience ; une brochure qui s'appelle « le grec ancien au collège » a été éditée et va être distribuée.

APE St-Jean Devin-du-Village : quel changement au cycle ?

Laurence Miserez : depuis l'introduction du nouveau cycle, il n'y plus de classe de latine en 1^{ère} année. L'enseignement en première année est commun pour les 3 regroupements avec le cours « langue et culture latine ». Ensuite en 10^{ème} année les élèves choisissent leur filière. Ceux qui vont en latine n'auront suivis que 2 années d'enseignement du latin à la fin du cycle d'orientation contrairement à avant, il y avait 3 années complètes. Est-ce que ce changement aura un impact pour la suite des apprentissages au collège ?

APE Ouches : le cours de langue et culture latine a motivé sa fille à choisir la filière latine en 10^{ème} année.

- Cité des métiers : il y en a deux, la cité des métiers permanente à l'Office d'orientation et de formation professionnelle, à la rue Prevost-Martin et la cité des métiers l'Expo qui a lieu tous les 3 ans à Palexpo organisé par l'Etat et le monde des professionnels afin de présenter des métiers aux élèves et les aider dans leur orientation. Une rumeur a circulé que le DIP ne participerait plus à l'expo à l'avenir. Le coût, pour le département, est élevé, 600'000.- pour 2 semaines. Pour cette raison il y a une remise question de la participation du DIP. Le GAPP et la FAPECO ont souligné l'importance de cette manifestation dans le processus d'orientation. La suite dépendra donc de la situation budgétaire.

APE Colombières : l'expo est indispensable, notamment pour palier à un mauvais système d'orientation.

Laurence Miserez : en réalité, c'est tout le système de l'orientation en général qui est à revoir et ce n'est pas l'Expo qui oriente les élèves ce n'est pas son rôle. Cette année, à l'occasion de l'Expo, les faïtières des associations de parents ont collaboré avec l'OFPC pour la communication aux familles. De manière générale les professionnels et les parents étaient satisfaits. Il serait dommage que ça s'arrête alors que les bonnes habitudes s'installent.

APE Onex-Village : L'Expo est destinée aux élèves du cycle ?

Laurence Miserez : aussi du primaire dès la 8P avec l'école, le weekend c'est libre ouvert à tous.

APE Onex-Village : c'est le stand qui coûte cher au DIP ?

Laurence Miserez : entre autre, le DIP a plusieurs stand. Le transport des élèves jusqu'à Palexpo a aussi un coût.

APE Coudrier : les élèves du cycle des Coudriers s'y sont rendu avec les bus TPG.

FAPEO : oui parce que le cycle est proche. Pour les plus éloignés se sont des bus TPG réservés.

APECO Colombières : lors de la visite avec l'école l'approche est différente qu'avec les parents.

FAPEO : les comités ont défendu l'Expo et son utilité mais comprennent aussi les difficultés d'investissements financiers.

- Déplacement des élèves du cycle de la Seymaz :

Le cycle de Seymaz qui se trouve à Chêne-Bourg va fermer à la fin de l'année scolaire pour être transformé en collège. Les élèves qui allaient à la Seymaz doivent être inscrits auprès d'autres cycles de la région. Les travaux engendrés par ce changement d'affectation ne peuvent pas être effectués dans leur totalité, durant les 2 mois de vacances, et empiètent sur la fin de l'année scolaire. Les élèves et les parents sont mécontents et inquiets. Néanmoins il est impossible de faire autrement. Le réaménagement des classes dans les cycles de la Gradelle et du Foron auraient un coût assez élevé, env. 300'000.-.

APECO Colombières : est-ce que les 100 élèves supplémentaires entraineront une rocade dans les autres établissements ?

Laurence Miserez : c'est uniquement la volée des 10^{ème} année qui sera dispatchée dans les 2 cycles. Il n'y a pas d'augmentation des effectifs cette année.

APECO Renard : à sa connaissance le collège de Candolle n'occupera pas tout le bâtiment et une partie sera utilisée pour des classes d'accueil du post obligatoire.

FAPEO : en ce qui concerne le cycle et le post obligatoire le flux des élèves est cantonal et le lieu de scolarisation ne correspond pas forcément au domicile. Les classes d'accueil pour le cycle iront au CO des Coudriers (anciens bureaux de la Direction Générale du CO). Est-ce que les classes d'accueil du post obligatoire occuperaient des classes à la Seymaz ? A confirmer.

- **Evaluations, Evacoms, fin de l'année scolaire** : La magistrate nous a fait part qu'une discussion globale aura lieu, suite à l'alerte des enseignants auprès de la Direction générale, sur le trop grand nombre d'évaluations demandées (principalement en 7P et 8P) et le fait qu'ils n'ont plus le temps d'enseigner. D'autre part, à propos des épreuves cantonales et des Evacoms, elles évaluent le système et non pas l'élève et après la fin d'un cycle. Lors de la prochaine rentrée les evacoms auront lieu seulement en fin de 11^{ème}. Pour le primaire l'épreuve commune de fin de 6^{ème} primaire pourrait disparaître. C'est une bonne nouvelle pour les élèves en difficulté qui ressentent beaucoup de stress lors de ces examens. Pour le CO les libérations, afin de permettre aux élèves de réviser, donnent trop d'importance à ces examens qui portent sur des acquis.

APECO Voirets : tous les cycles ne libèrent pas les élèves, cela crée des inégalités.

FAPEO : le comité a aussi été informé du projet de faire les évacoms plus tôt dans l'année, par exemple, pendant le 2^{ème} trimestre ce qui faciliterait la procédure des inscriptions au post obligatoire avec des inscriptions définitives fin mars. Cela éviterait le sentiment de certains élèves d'avoir fini l'année scolaire après les évacoms.

APECO Coudrier : si les inscriptions sont définitives fin mars que ce passent-ils pour les élèves en échec à la fin de l'année ?

FAPEO : pour l'instant c'est un projet, les inscriptions pourront toujours être modifiées surtout dans ce genre de situation néanmoins le moins de changements possibles, en juin, est souhaité.

- **Rentrée scolaire** : le non vote du budget 2016 par le parlement a compliqué l'organisation de la rentrée. Une augmentation du nombre d'élèves est prévue en primaire et au post obligatoire mais pas des moyens financiers. Une reprise des discussions avec les syndicats des enseignants du primaire et du post obligatoire a permis de trouver un accord qui stipule que les heures de formation continue des enseignants n'auront plus lieu pendant les heures d'enseignement. Cela permet des économies assez considérables en heures de remplacement. Pour saluer cet effort, le Conseil d'Etat a été d'accord de voter un crédit supplémentaire pour l'engagement des postes nécessaires à la rentrée. 113 postes sont ouverts et 7 postes sont prévus pour l'appui à la lecture et l'écriture en division élémentaire. Le nombre d'élèves par classe ne va, en conséquence, pas augmenter.

APE Onex-Parc : pour l'appui, c'est les personnes qui s'appellent ECSP ?

FAPEO : oui ce sont des enseignants chargés du soutien pédagogique, ils ne sont pas titulaire d'une classe mais à disposition pour de l'appui.

Dans ces 113 postes sont comptés des éducateurs et des postes pour le post obligatoire qui doit faire face à une forte augmentation des effectifs.

Le DIP a réussi à faire face à l'arrivée des enfants migrants et tous sont scolarisés. Comme mentionné, des classes d'accueil ont été ouvertes au dernier étage du cycle des Coudriers.

- **Commission école inclusive** : la secrétaire générale de la FAPEO fait partie des 3 groupes de travail et rend compte des séances, au comité et lors des AD.

- **Bureau des associations** : composé de la DGEO, de la FAPEO, des enseignants du primaire et du cycle d'orientation et des directions du primaire et du cycle d'orientation. Le sujet actuel porte sur les conseils d'établissements et leur maintien sous une nouvelle forme de concertation famille-école. Un projet de règlement a été proposé. Des conseils d'écoles, plus locaux, pourraient s'organiser.

APE Onex-Parc : l'école d'Onex-Parc fait partie du même établissement que l'école de Belle Cour et mais les intérêts ne sont pas les mêmes.

FAPEO : dans la nouvelle configuration les représentants de parents seront issus des APE. Dans le cas où il n'y aurait pas d'APE la FAPEO serait sollicitée afin des trouver des parents, en collaboration à la direction de l'école. Il n'y aura plus d'élections. Au minimum 3 séances par année seront obligatoires. Cette nouvelle organisation entrera en vigueur dès la rentrée prochaine.

APECO Colombières : Comment s'organiseront les projets d'établissements dans le cas de plusieurs conseils d'écoles ?

FAPEO : ils deviendront des projets d'écoles.

APECO Bois-Caran : au cycle de Bois-Caran il n'y pas de conseil d'établissement.

FAPEO : aucun parent ne s'était présenté lors des élections. Maintenant qu'une APECO existe, la direction pourra mettre en place un nouveau partenariat avec les parents de l'APECO.

La volonté du DIP est que des séances de concertation parents, enseignants, direction et parascolaire (pour le primaire) aient lieu partout. D'autres partenaires pourraient se joindre comme la commune, etc.

APECO Bois-Caran : et les délégués des élèves ?

FAPEO : dans certains conseils les élèves participent déjà. Cela fait partie des modalités à définir entre les partenaires.

APE Collex-Bossy : c'est important que les réunions soient obligatoires et pas selon les besoins autrement elles n'auront pas lieu.

FAPEO : oui c'est la position de la FAPEO 3 réunions obligatoires au minimum.

APECO Renard : pas de COET au cycle du Renard. Seule une rencontre proposée par les parents au Directeur, à laquelle les enseignants n'ont pas participé.

FAPEO : dans le projet de concertation les enseignants participent aux séances. Les parents peuvent en faire spécifiquement la demande. En cas de refus systématique les APE/APECO peuvent en référer à la FAPEO qui relaiera plus loin. Les associations de parents recevront la nouvelle directive et pourront s'y référer.

APE Libellules : quand est-ce que les associations de parents recevront ce document ?

FAPEO : probablement à la rentrée scolaire.

APECO Florence : comment seront élaborés les ordres du jour ?

FAPEO : une réflexion commune des partenaires sur les sujets à proposer et aborder doit avoir lieu.

-**Commission Santé** : repoussée au 16 juin.

Les deux faitières des associations de parents de l'école obligatoire sont présentes dans les commissions. Progressivement c'est la FAPEO, constituée le 7 avril qui représentera les parents.

Le comité de la FAPEO a été élu lors de l'assemblée constitutive et les rôles de membres ont été définis lors du 1^{er} comité.

Stéphane Proust a été nommé trésorier,

Alisdair Menzies a été nommé co-président, il représente le primaire,

Laurence Miserez a été nommée co-présidente, elle représente le cycle d'orientation.

Le nouveau logo de la FAPEO est en cours d'élaboration, le site internet également. Les assemblées de délégués seront organisées pour le cycle d'orientation et pour le primaire, comme jusqu'à maintenant, les réalités étant différentes et parfois en commun pour les sujets transversaux.

Une annonce officielle sera faite auprès des partenaires d'ici fin juin. Dès la rentrée le bureau devrait fonctionner sous l'égide FAPEO. Le secrétariat et la coordination sont aussi à disposition des APECO.

LA FAPERT, fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse Romande et du Tessin a eu son assemblée générale il y a une semaine a élu sa nouvelle présidente Jacqueline Lashley ici présente que nous félicitons chaleureusement.

6. **Communications des APE/APECO.**

APECO Renard : le directeur du cycle du Renard s'oppose aux projets proposés par les parents ou les élèves (vente de crêpes au bénéfice de l'ass. hopiclowns). Il prétexte un refus de la part sa direction. L'APECO souhaite connaître l'expérience d'autres APECO, sans rentrer en conflit avec la direction.

APECO Colombières : il faut que le projet soit soutenu et porté par les enseignants.

FAPEO : ce genre de projet pourrait être proposé en conseil d'établissement où tout le monde se trouve autour de la table pour en discuter.

APECO Renard : pas de conseil d'établissement au cycle du Renard. Le directeur n'a pas non plus souhaité la participation des parents au groupe santé (prévention) au sein du cycle. Son message est ambivalent, il est ravi de l'existence de l'APECO mais n'a pas besoin de collaboration. L'ancien comité était accaparé par le sujet du bâtiment et le nouveau souhaite proposer autre chose, le directeur semble pris au dépourvu.

FAPEO : d'autres APECO ont déjà participé à d'importants projets dans les établissements mais c'est certain qu'il faut la collaboration du corps enseignant, le directeur ne peut rien faire seul.

APE Libellules : est-ce que la Direction générale peut intervenir pour en discuter.

FAPEO : oui la Direction générale encourage la collaboration mais il ne faut pas que cela soit contreproductif. Dès la rentrée la mise en place d'un conseil d'établissement serait une bonne ouverture d'une table de discussion avec tous les partenaires.

APECO Colombières : notre comité propose et discute des projets avec le directeur puis plus rien. Alors le comité organise seul les activités par le biais de la fourre des élèves.

APECO Renard : le directeur refuse la distribution aux élèves.

FAPEO : il ne peut pas refuser c'est un droit des APE et APECO, au minimum une ou deux fois par année.

APECO Marais : vu dans un ancien PV un cas harcèlement. L'école des parents a donné une conférence sur le thème du harcèlement. L'infirmière du SSEJ présente

mentionne qu'en cas de difficulté dans un établissement il faut s'adresser à eux.
Est-il possible de communiquer le calendrier des café de parents ?

FAPEO : concernant le café de parents « harcèlement » pour 2016-2017 les dates sont complètes (5 séances dans l'année scolaire), le calendrier sera transmis. Il reste une date de disponible pour le café de parents « écrans ».

APECO Colombières : est-ce qu'au cycle d'orientation des processus existent aussi en cas de harcèlement ?

FAPEO : oui le plan d'action et de prévention contre le harcèlement a été lancé en février en primaire et au cycle. Seulement il faut de temps pour former tous les adultes en lien avec les élèves. Les infirmières sont déjà toutes formées. Le protocole de prise en charge doit être transmis avec des explications, c'est en cours. La communication a été faite trop tôt par rapport à la mise en place du projet.

APECO : c'est bien que le protocole existe parce que si le directeur ne vous croit pas c'est difficile pour les parents, nous étions prêts à aller voir la police.

FAPEO : si on arrive pas à dépasser une situation de crise c'est recommandé d'aller voir la police dans certaine situation. Le SSEJ, la FAPEO ou l'Ecole des parents sont également à disposition.

APECO Marais : les parents doivent s'informer et doivent être vigilants auprès des enfants.

FAPEO : cela fait partie du plan, une information destinée aux parents est à disposition sur le site du DIP ou un lien sur le site du GAPP.

APECO Voirets : communique les activités organisée par l'APECOV, cours de baby sitting, réseaux sociaux, stage de handball, etc.

7. Divers.

pas de divers.

Séance levée 22h30.